

COMMUNIQUÉ MUNICIPAL

COVID-19

9 AVRIL 2020



La présente a pour objectif de vous donner les plus récentes informations des impacts de la pandémie de la COVID-19 sur les activités de Municipalité du canton de Saint-Camille. Quelques informations seront redondantes pour certains; le but de ce message est aussi de mettre l'organisation, la population et nos acteurs locaux à niveau sur les développements des derniers jours.

Administration

- Le bureau municipal est fermé jusqu'au **4 mai 2020**.
- Le moyen de communication avec l'administration est par courriel à dg@saint-camille.ca ou par téléphone au 819-342-7749.
- La date du report des élections partielles n'est toujours pas connue.
- Une résolution a été adoptée afin de modifier le taux d'intérêts à 0 % pour les frais de retard et ce, du 2 avril 2020 au 31 décembre 2020 afin d'aider les citoyens qui pourraient être dans une situation plus précaire suite à la COVID-19.
- Pour ceux qui ont déjà envoyé leurs chèques et qui désirent reporter leurs paiements, nous vous invitons à communiquer avec la direction à l'adresse dg@saint-camille.ca.
- Pour ceux qui désire déposer des documents à la Municipalité, il y a une boîte postale barrée à l'extérieur du bureau municipal.
- Un Facebook Live a lieu à tous les mardis, à 19 h, sur la page Facebook de la Municipalité. Pour ceux qui n'ont pas Facebook, vous pouvez l'écouter par téléphone au 1-587-328-1099 ou 1-647-374-4685, dès que vous entendez la réceptionniste (en anglais), composez le 748 504 317 #

Aménagement et urbanisme

- L'inspecteur en bâtiment fera les demandes de permis de base, aucune demande de dérogation mineure ne sera traitée durant cette période.
- Les demandes de permis se feront par courriel **seulement** à inspecteur@saint-camille.ca.
- Le permis sera émis par courriel avec la facture. Aucun intérêt ne sera chargé et nous allons inviter les citoyens à payer par internet seulement jusqu'au 1^{er} mai 2020 inclusivement.
- Pour ceux qui n'ont pas accès à un télécopieur ou un numériseur, la signature du permis sera remise à une date ultérieure.

Service incendie

- Le Service incendie continuera ses opérations et le directeur incendie est en communication régulière avec la direction.
- Afin d'éviter le nombre d'interventions du Service incendie, **les feux à ciel ouvert sont interdits** pour le moment. Les feux dans un foyer extérieur conforme, avec un pare étincelles sont cependant permis. Des constats d'infraction seront émis à ceux qui ne respectent pas cette directive. Notre Service de sécurité incendie est primordial en ce temps de crise et nous ne voulons pas mettre à risque la vie de nos pompiers.

Matières résiduelles

- Le service de collecte des matières résiduelles continuera à desservir nos citoyens pour la collecte des ordures, récupération et du compost aux dates prévues au calendrier des collectes.
- La collecte des plastiques agricoles est présentement suspendue. Nous demandons aux agriculteurs de les entreposer durant cette période.
- La collecte des gros rebuts prévues le 21 mai 2020 est annulée.
- Nous souhaitons vous sensibiliser au fait qu'il ne faut pas mettre de gravier, sable ou roche dans votre bac à compost. Disposer de ces matières dans le bac à compost rend le bac lourd et cela augmente la possibilité de briser le bac.

Voirie

- Le service de voirie continuera ses opérations comme à l'habitude.
- Nous sommes en période de dégel jusqu'au 8 mai inclusivement.
- Nous sommes dans la préparation des travaux estivaux.

Infrastructures

- La bibliothèque, le Toit des quatre temps, le chalet des loisirs, le parc école, le parc Cinq à mille fleurs et le Camillois demeurent fermés jusqu'au **4 mai 2020**. **AUCUNE ACTIVITÉ** n'aura lieu dans ces infrastructures.
- Le sentier familial demeure ouvert à la population en respectant la distanciation sociale demandée par le gouvernement.
- Tous les emprunts de livres à la bibliothèque ont été renouvelés jusqu'au 1^{er} mai afin d'éviter les retards.
- Appel à projets – Fonds de développement culturel de Saint-Camille : La situation évolue rapidement et les incertitudes se multiplient. Considérant qu'il est impossible d'estimer la durée de la situation actuelle, et considérant que la plupart des projets soumis ne pourraient se réaliser dans un contexte de quarantaine, la Municipalité du canton de Saint-Camille reportera l'analyse de projets à une date indéterminée.

Entreprises et travailleurs

- La MRC des Sources met en place un moratoire complet sur tous ses prêts afin d'atténuer les impacts du coronavirus sur les entreprises de sa région. :
 - <http://www.mrcdessources.com/nouvelles/>
- La MRC des Sources met en place une plateforme transactionnelle pour aider les entreprises de la MRC à faire le virage numérique :
 - <http://www.mrcdessources.com/achete-les-sources-plateforme-transactionnelle-amorce/>
- La Corporation de développement de Saint-Camille demeure à votre disposition pour répondre à vos questions. Vous pouvez joindre Olivier Brière au 819-340-6017.

Population

- Nous faisons appel à votre entière collaboration pour votre vigilance durant les prochains jours.
- Nous vous invitons à encourager nos entreprises locales dans les futures semaines.
- Nous vous invitons à prendre cinq minutes de votre temps pour appeler vos voisins. Certaines personnes sont plus vulnérables et ont peu de ressources.
- Afin de limiter les déplacements des personnes âgées, des personnes à mobilité réduite ou dans une situation plus vulnérable, Marlène Jean, la Maitre poste, offre aux citoyens qui possèdent un casier postal au Bureau de poste de Saint-Camille, de déposer votre courrier à votre domicile à

l'extérieur, à tous les vendredis midi. Vous pouvez également communiquer avec elle avant de vous présenter au Bureau de poste afin de voir si vous avez du courrier au **819-828-2478**. Cela évitera des déplacements non nécessaires.

- La MRC des Sources crée d'une ligne d'aide et de référencement pour répondre aux besoins immédiats des citoyens de la MRC des Sources. La ligne d'aide, le **819 879-6662**, est en fonction depuis le 30 mars 2020, **de 9 h à 13 h, du lundi au vendredi**. Elle a pour objectif de répondre aux questions de citoyens qui éprouvent des besoins immédiats en raison de la COVID-19.

Service de soutien social

- En collaboration avec Destination Saint-Camille et ses partenaires, un Service de soutien social a été mis en place.
- En collaboration avec l'épicerie Coop Métro d'Asbestos et la Pharmacie Josée Fréchette d'Asbestos affiliée au groupe Jean Coutu, un point de chute a été mis en place au P'tit Bonheur de Saint-Camille et des bénévoles s'occuperont de la livraison à votre domicile en respectant les directives du gouvernement. Veuillez communiquer avec le Service de soutien social pour en connaître le fonctionnement.
- Vous pouvez joindre ce service par téléphone au 819-821-7759, poste 3 ou par courriel à soutiensocial@saint-camille.ca.

Mesures gouvernementales

- Pour connaître les mesures du gouvernement provincial consultez le site internet :
 - [Québec.ca -Coronavirus](http://Quebec.ca-Coronavirus)
- Pour connaître les mesures du gouvernement fédéral consultez le site internet :
 - Santé Canada

Mesures de santé publique

- **Restez** à la maison à moins que ce soit pour un besoin essentiel.
- **Respecter** la distanciation sociale.
- **Respecter** les mesures d'hygiène.
- **Les rassemblements sont interdits**. Des constats d'infractions peuvent être émis.

Si vous avez de la toux ou de la fièvre

- Appelez au 1 877 644-4545 ou au **819-644-4545**.
- Ne vous présentez pas dans une clinique médicale sans avoir reçu au préalable un rendez-vous.
- Rendez-vous à l'urgence seulement si vous avez des difficultés respiratoires (en appelant le 1-877-644-4545 ou le **819-644-4545** au préalable).

Si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec moi au 819-342-7749 ou au dg@saint-camille.ca.

Merci aux nombreux bénévoles et merci à vous, chers citoyens, chères citoyennes pour votre entière collaboration. Nous pouvons être fier de notre communauté et en terminant, ça va bien aller!

Julie Vaillancourt
Directrice générale et secrétaire-trésorière

LA PRÉVENTION DES INFECTIONS :

Une responsabilité collective



Mise en œuvre des protocoles
en milieux de soins



Adoption des mesures d'hygiène reconnues



Québec.ca/**coronavirus**
Sans frais : **1 877 644-4545**